

Au service des citoyens européens

Ce que la Commission européenne fait pour vous



Vous trouverez cette brochure, ainsi que d'autres explications claires et concises à propos de l'Union européenne en ligne sur <http://europa.eu.int/comm/publications>

Commission européenne
Direction générale de la presse et de la communication
Publications
B-1049 Bruxelles

Manuscrit terminé en juin 2005

Couverture: Reporters

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006

ISBN 92-894-9485-9

© Communautés européennes, 2006
Reproduction autorisée

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Au service des citoyens européens

Ce que la Commission européenne fait pour vous



Table des matières

Introduction	3
Le rôle de la Commission	4
Les structures	6
Le personnel	8
Le recrutement	10
La vie à la Commission	12
Le budget	14
Votre voix à Bruxelles	16
Les mécanismes de contrôle	18
Les langues	20
À votre service	22
Pour plus d'informations	22

Introduction

L'Union européenne regroupe à présent les citoyens de 25 pays européens. Les décisions prises par l'Union européenne (UE), comme l'introduction de l'euro ou les actions destinées à protéger l'environnement, peuvent affecter directement notre vie quotidienne. Ces décisions sont non seulement prises à Bruxelles, la ville qui abrite le siège de l'Union, mais de nombreuses personnes estiment également qu'elles sont prises «par» Bruxelles, un peu comme si des forces cachées s'y activaient, à l'écart du reste de l'Europe, afin d'imposer leur volonté à 455 millions de citoyens.

Or rien n'est plus éloigné de la vérité. Les décisions résultent en effet de processus ouverts et démocratiques auxquels participent les trois principales institutions de l'UE: le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne (composé des ministres des États membres) et la Commission européenne. Ce partage des prises de décisions et la nécessité de concilier les intérêts des 25 pays supposent forcément des mécanismes détaillés complexes, mais ceux-ci sont totalement transparents.

Cette brochure est consacrée à la Commission européenne, qui est la plus importante des trois institutions. Elle explique brièvement et simplement l'action et le fonctionnement de la Commission. Elle dresse également le portrait de quelques-uns des membres de son personnel, des Européens comme nous, dont la tâche consiste à faire en sorte que l'UE fonctionne bien dans notre intérêt à tous.

Le rôle de la Commission

L'Union européenne existe grâce à la décision de ses États membres de mettre en commun leurs intérêts et même leur souveraineté dans un certain nombre de secteurs et de politiques clés. Les États ont agi de la sorte dans le but d'assurer la paix, la prospérité et la sécurité à leurs citoyens, comme le prévoient les traités fondateurs de l'Union.

La Commission européenne joue un rôle crucial afin de permettre à l'Union de tenir ses promesses. Ses pouvoirs et ses responsabilités ont augmenté avec les années, au rythme de l'élargissement de l'Union et de son extension à de nouveaux domaines d'activité. La Commission remplit trois fonctions distinctes, aussi importantes les unes que les autres.

La première consiste à élaborer de nouveaux textes législatifs et réglementaires. La Commission établit des propositions qui sont soumises, pour débat et décision, au Conseil et au Parlement. Ce sont ces deux instances qui décideront finalement d'adopter officiellement ou de rejeter les propositions de la Commission.

La deuxième fonction est d'assurer la gestion quotidienne de toutes les activités de l'Union, qu'il s'agisse d'agriculture et de sécurité alimentaire ou de protection des consommateurs confrontés à des entreprises peu scrupuleuses. La Commission peut par exemple infliger des amendes de millions d'euros aux auteurs des infractions les plus graves, qui manipulent les marchés afin de profiter de prix élevés pour réaliser des bénéfices substantiels.

La troisième fonction de la Commission consiste à veiller à ce que les textes législatifs adoptés par le Conseil et le Parlement européen soient appliqués correctement et équitablement par tous les États membres. Au sein de l'Union européenne, qui se caractérise par son marché unique et sa libre circulation, il est primordial que tous les citoyens soient égaux devant la loi communautaire, quel que soit le pays dans lequel ils résident. C'est cette fonction qui vaut à la Commission son surnom de «gardienne des traités européens».

Influencer le cours des événements



© Reporters

L'idée selon laquelle les fonctionnaires de la Commission établissent des règles sans se soucier de leur impact ne reflète pas la réalité de la prise de décision de l'Union. En effet, elle résulte d'un processus démocratique auquel participent la Commission, 25 gouvernements nationaux, le Parlement européen et de nombreux autres intervenants. Matthias Langemeyer est l'un des négociateurs qui ont collaboré à l'élargissement de l'UE à 25 pays en 2004. Aussi chargé de mener des pourparlers avec de futurs membres potentiels, il travaille au cœur de ce processus démocratique.

«Dans le cadre des négociations d'adhésion, la première responsabilité de notre service à la Commission est d'être à l'écoute des préoccupations des pays candidats. Nous nous efforçons d'en tenir compte tout en considérant également les avis des autres services (dans mon cas, il s'agit des collègues chargés de l'agriculture, de la santé et de la protection des consommateurs). Nous devons également être équitables vis-à-vis des agriculteurs et des consommateurs européens.»

La position de négociation de l'UE est élaborée par la Commission, mais doit être validée par les États membres avant d'être présentée aux pays candidats. Matthias considère que cette validation des propositions de la Commission constitue plus un proces-

sus de résolution de conflits qu'une véritable confrontation.

«Lors des réunions au Conseil de l'UE, avec les 25 États membres et la Commission, lorsqu'on essaie de dégager un compromis satisfaisant pour tout le monde, on sent vraiment l'Europe évoluer au quotidien. De plus, j'adore travailler sur des sujets qui ont une influence sur autant de gens.»

Après des études secondaires en France et en Allemagne (son pays d'origine), Matthias Langemeyer a accompli des études d'agronomie à Bonn et à Toulouse en vue d'entamer une carrière internationale. Cette tactique s'est révélée payante, puisqu'il a toujours travaillé pour l'UE, dans différentes fonctions, depuis lors.

Il a tout d'abord passé deux ans à Bruxelles à analyser la législation agricole dans le cadre d'un programme d'expérience professionnelle mené par des universités européennes. Il est ensuite parti en mission en tant que «jeune expert» auprès de la délégation de l'UE à la Barbade, a décroché un contrat d'auxiliaire à Bruxelles chargé de la gestion de projets d'aide au Proche-Orient, a séjourné quelque temps à Belgrade, en tant que représentant de l'UE chargé d'aider les agriculteurs serbes au lendemain de la guerre, avant de devenir, enfin, fonctionnaire européen en bonne et due forme en 2003.

Matthias Langemeyer

NÉ
en 1967 à Celle, Allemagne
FONCTION:
négociateur pour
l'agriculture et la sécurité
alimentaire avec les pays
candidats

Les structures

Commençons par une définition: le terme de «Commission européenne» s'applique tout d'abord aux 25 commissaires (hommes et femmes) qui dirigent l'organisation. Ceux-ci sont nommés pour une durée de cinq ans par les gouvernements des 25 pays de l'Union (un par pays) et font l'objet d'un vote d'approbation par le Parlement européen avant d'entrer en fonction, ce qui leur confère une légitimité démocratique. Ils doivent ensuite prêter serment d'indépendance devant la Cour de justice des Communautés européennes.

La Commission actuelle, présidée par le Portugais M. José Manuel Barroso, a entamé son mandat de cinq ans en novembre 2004.

Par ailleurs, le terme de «Commission» désigne également l'organisation même et les 25 000 personnes qui travaillent au sein de ses services opérationnels, appelés directions géné-

rales (DG). Chaque direction générale est chargée d'un domaine politique bien précis: agriculture, concurrence, affaires économiques et financières, etc., et est placée sous la responsabilité directe d'un des commissaires.

En ce qui concerne l'importance de ses effectifs, la Commission compte environ autant de membres du personnel qu'une ville européenne de taille moyenne. À cet égard, le contribuable européen en a donc bien pour son argent.

La plupart des membres du personnel de la Commission travaillent à Bruxelles, même si plus de 2 500 d'entre eux sont basés à Luxembourg et que la Commission compte des bureaux dans les 25 pays de l'UE. En outre, la Commission gère plus de 100 délégations à travers le monde, chargées de domaines comme le commerce, le développement et l'aide humanitaire.

Les directions générales de la Commission

Politiques

Affaires économiques et financières
Agriculture et développement rural
Centre commun de recherche
Concurrence
Éducation et culture
Emploi, affaires sociales et égalité des chances
Énergie et transports
Entreprises et industrie
Environnement
Fiscalité et union douanière
Justice, liberté et sécurité

Marché intérieur et services
Pêche et affaires maritimes
Politique régionale
Recherche
Santé et protection des consommateurs
Société de l'information et médias

Relations extérieures

Commerce
Développement

Élargissement
EuropeAid (Office de coopération)
Aide humanitaire (ECHO)
Relations extérieures

Services généraux et internes

Budget
Bureau des conseillers de politique européenne
Eurostat
Informatique

Interprétation
Office des publications
Office européen de lutte antifraude
Personnel et administration
Presse et communication
Secrétariat général
Service d'audit interne
Service juridique
Traduction

Travailler avec les pays en voie de développement



L'Union européenne est le plus grand acteur commercial et le plus grand donateur du monde; elle a conclu des partenariats spéciaux avec 78 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Jeremy Lester est spécialisé dans le travail avec ces pays.

Au cours de sa carrière à la Commission, Jeremy Lester a toujours travaillé avec les pays en voie de développement, domaine dans lequel il avait obtenu une maîtrise à l'université d'East Anglia, au Royaume-Uni. Il a d'abord passé trois années au Lesotho, avant de rejoindre la Commission en 1976.

Depuis lors, il a combiné les activités de décision politique à Bruxelles et le travail sur le terrain en travaillant au sein des délégations de l'UE à Madagascar, au Rwanda et, pour l'instant, au Niger. Les délégations remplissent un double rôle: elles sont au service des citoyens du pays hôte et constituent un poste d'écoute et une base avancée pour les services de la Commission de Bruxelles chargés du développement, du commerce, des relations extérieures, de l'aide humanitaire et de nombreux autres domaines.

En tant que chef de la délégation au Niger, Jeremy Lester gère une équipe de 45 personnes et le programme d'aide au développement le plus important du pays. «Bien que nous nous trouvions à plus de 4 000 km de Bruxelles, c'est souvent dans des pays comme celui-ci que les programmes de la Commission assurent la plus grande visibilité à l'UE. Je suis fier que la Commission ait soutenu la gestion du changement et le développement au Niger et qu'elle ait accepté de soutenir des projets risqués. La prise de risque est une condition de la réussite: un puits creusé en collaboration avec la communauté locale continuera à être entretenu, tandis qu'un puits creusé par des étrangers sera vite abandonné après leur départ.»

Pour se détendre, Jeremy Lester profite de son jardin. «Le rythme de croissance d'un jardin m'aide à garder un certain sens de l'équilibre. Je n'ai pas particulièrement la main verte, mais j'ai pris beaucoup de plaisir à m'affairer dans mes différents jardins: au Lesotho, à Madagascar, au Rwanda et maintenant dans les conditions difficiles du Niger, où chaque jardin est une oasis au milieu des chèvres, de la poussière et du sable.»

Jeremy Lester

NÉ
en 1949 à Colchester,
Royaume-Uni
FONCTION:
chef de la délégation de
l'Union européenne au Niger

Le personnel

Les 25 000 membres du personnel de la Commission proviennent de tous les pays membres de l'UE et même au-delà. Ils ont également suivi des parcours très différents. Comme tous les fonctionnaires, ils couvrent de nombreux secteurs d'activité et mettent en œuvre leurs compétences à différents niveaux, en tant que décideurs politiques, gestionnaires ou personnel d'appui. Leur diversité reflète la diversité de l'Union européenne elle-même, qui fait de la Commission un véritable creuset de langues et de cultures européennes.

Il n'existe pas de stéréotypes: il suffit de parcourir les couloirs de n'importe quel bâtiment de Bruxelles hébergeant des services de la Commission pour rencontrer des personnes d'une multitude de nationalités, de cultures et d'origines ethniques et sociales différentes, parlant plusieurs langues.

La Commission n'est toutefois pas une tour de Babel: elle n'utilise que trois langues de travail internes (l'allemand, l'anglais et le français), même si les documents officiels sont publiés dans les 20 langues officielles de l'UE. Tous les membres du personnel sont tenus de parler au moins une autre langue de l'UE en plus de leur langue maternelle.

Il n'existe pas de voie toute tracée permettant de décrocher un emploi à la Commission européenne. Les limites d'âge autrefois en vigueur pour les recrutements ont été supprimées afin de donner une chance aux candidats plus âgés disposant d'une expérience professionnelle pertinente. Les fonctionnaires européens peuvent recevoir l'appui d'experts ponctuels disposant de compétences spécifiques ou de fonctionnaires nationaux détachés par les gouvernements membres. Ces deux groupes constituent toutefois une petite minorité.

Bien que la Commission s'efforce d'établir et de maintenir un équilibre parmi les différentes nationalités, il n'existe pas de système de quotas. La faculté d'adaptation et le goût du travail dans un environnement multiculturel et multilingue constituent des qualités essentielles; les candidats doivent aussi être prêts à s'expatrier pendant une longue période.

La monnaie de l'Europe



© Reporters

C'est la dimension multiculturelle et internationale qui a attiré Anne Ropers vers les institutions européennes. Son travail à Bruxelles se rapporte au symbole le plus tangible de l'intégration européenne: l'euro.

S'il nous semble maintenant évident de payer un ticket de bus à Athènes avec une pièce en euros frappée en Finlande, l'harmonisation de la taille, du poids et des autres caractéristiques techniques des 74 milliards de pièces en euros des 12 pays ayant adopté la monnaie unique représente une tâche complexe. Cette responsabilité n'incombe pas à la Commission, puisque la frappe des monnaies est un très ancien droit souverain des États membres, mais la Commission assure néanmoins le secrétariat chargé de la coordination entre les gouvernements. Telle est actuellement la fonction d'Anne.

Anne Ropers a presque toujours travaillé dans ce domaine. Son premier emploi à la Commission consistait à calculer chaque jour le taux de change des autres devises face à l'écu, une monnaie-panier principalement utili-

sée pour fixer les budgets et les paiements de l'UE, «mais qui était également très importante pour les grandes entreprises, qui me téléphonaient pour que je leur communique le taux».

L'écu a disparu lors du lancement de l'euro. Comme les devises des États membres participants ont également disparu et que la Banque centrale européenne à Francfort a repris la responsabilité du taux de change de l'euro, Anne Ropers s'occupe à présent des caractéristiques techniques des pièces en euros. «Le principal défi, actuellement, consiste à fournir les bonnes informations aux nouveaux États membres, car un certain nombre d'entre eux utiliseront l'euro d'ici à quelques années.»

Après 32 années passées à Bruxelles, l'environnement international représente toujours la partie de son travail qu'elle préfère. «Il me permet de connaître de nombreux pays sans même devoir quitter mon bureau. Après toutes ces années à Bruxelles, et même si je reste très attachée à la France, c'est ici que je me sens chez moi.»

Anne Ropers

NÉE

en 1945 à Paris, France

FONCTION:

secrétaire du groupe de travail des directeurs des monnaies chargé des pièces en euros

Billets et pièces

Les billets en euros, en coupures de 5 à 500 euros, sont identiques dans les 12 pays qui ont adopté la monnaie unique. Les pièces, en revanche, présentent une face commune affichant la valeur de la pièce et une autre face décorée d'un emblème national distinctif. Les petits États comme le Vatican frappent également leurs propres pièces, mais en nombre tellement limité qu'elles sont déjà devenues des objets de collection.

Le recrutement

La voie habituelle pour devenir fonctionnaire à la Commission consiste à se présenter à un «concours général». Il n'existe pas de calendrier défini pour les concours, mais ceux-ci sont organisés fréquemment en fonction des besoins en ressources humaines. La nature des fonctions proposées, qui consiste à travailler dans une équipe internationale dans l'intérêt de l'Europe et de ses citoyens, explique que les candidats soient légion.

Les avis de concours sont publiés dans la presse nationale des États membres et sur l'internet. En 2003, l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) a été institué afin de centraliser et de coordonner les recrutements pour la Commission et les autres institutions de l'UE. Le site internet de l'EPSO (<http://europa.eu.int/epso>) fournit des informations sur les concours en cours et à venir, ainsi que des conseils aux candidats.

Les concours, qui sont organisés dans toutes les langues de l'UE, se composent d'un test de présélection suivi d'un examen écrit. Les candidats retenus sont ensuite convoqués à une épreuve orale, qui se déroule généralement à Bruxelles.

Les fonctions à la Commission se répartissent en deux grandes catégories: celles qui sont réservées aux universitaires et les autres. Si vous réussissez les épreuves de recrutement de niveau universitaire, vous deviendrez un administrateur ou un fonctionnaire de grade A. Les non-universitaires peuvent poser leur candidature à des postes d'assistants (grade B), de secrétaires (grade C) ou de personnel d'appui et de logistique (grade D).

La compétition est rude: préparez-vous bien aux examens si vous voulez réussir. Les heureux élus rejoindront un environnement de travail stimulant et motivant et aborderont une grande diversité de domaines politiques au cours de leur carrière à la Commission. Les initiatives sont récompensées. Compte tenu de l'étendue des activités de la Commission et de sa taille relativement modeste, vous pourriez donc bien atteindre un niveau de responsabilité élevé en peu de temps.

Les membres du personnel de la Commission sont bien rémunérés. Bien qu'ils gagnent moins bien leur vie que les collaborateurs du secteur privé occupant des fonctions internationales comparables, ils sont généralement mieux payés que leurs collègues de niveau équivalent dans les administrations nationales des États membres.

Aider les régions défavorisées



© Reporters

De la Banque mondiale à la Commission européenne après un retour au pays afin de préparer la Slovaquie à l'adhésion, tel a été le parcours de Katarina Mathernova, qui est devenue, au début de 2005, directrice du service de la Commission chargé de la politique régionale.

Katarina Mathernova est chargée de déterminer le mode de sélection, de financement et de mise en œuvre des programmes et des projets financés par l'Union européenne pour les régions défavorisées de sept pays. Elle dirige trois unités: une pour l'Espagne, une pour l'Estonie, l'Irlande et la Finlande et la troisième pour la Belgique, la République tchèque et le Luxembourg. Elle estime que «la décision de la Commission de regrouper d'anciens et de nouveaux États membres est une bonne idée. Les nouveaux pays peuvent apprendre des anciens et inversement. Ces échanges sont d'autant plus utiles lorsqu'il s'agit d'États voisins, comme l'Estonie et la Finlande ou la Slovaquie et l'Autriche.»

Après un premier diplôme de droit de l'université Comenius de Bratislava et un diplôme de troisième cycle de l'université du Michigan, Katarina

Mathernova a rejoint la Banque mondiale à Washington en 1993. Elle est ensuite revenue en Slovaquie de 1999 à 2002, où elle a pris part à la politique de restructuration économique et à la préparation de l'adhésion à l'UE.

«En tant que conseillère spéciale du vice-Premier ministre, je participais de près aux négociations d'adhésion. Cette mission a développé mon intérêt pour l'UE, car je crois fermement au processus d'intégration européenne.» Katarina Mathernova est ensuite retournée à la Banque mondiale pendant deux ans, avant de rejoindre la Commission.

«Je me réjouis de voir comment la nouvelle dynamique créée au sein de l'Union par l'arrivée de huit pays d'Europe centrale et orientale va se traduire au sein de la Commission», déclare-t-elle. Elle a également été séduite par l'environnement de travail international à la Commission, un élément qu'elle avait déjà pu apprécier à la Banque mondiale. Selon elle, «il existe toutefois de grandes différences culturelles entre les deux institutions».

Katarina Mathernova

NÉE

en 1964 à Bratislava,
Slovaquie

FONCTION:

directrice chargée de
la politique régionale

La vie à la Commission

Une fois engagé à la Commission, vous serez probablement affecté à l'une des directions générales à Bruxelles. Certaines d'entre elles ne comptent pas moins de 1 000 membres du personnel, mais la plupart sont beaucoup plus petites.

L'unité que vous rejoindrez au sein de votre direction générale sera majoritairement composée de ressortissants d'autres pays que le vôtre. La Commission favorise bien entendu l'égalité des chances parmi son personnel mais, malgré ses efforts, les femmes restent sous-représentées aux postes plus élevés.

En tant que fonctionnaire européen, vous paierez un impôt sur le revenu à l'UE et non à l'État dans lequel vous travaillez ou duquel vous provenez.

Les fonctionnaires de la Commission ont la possibilité (et la plupart le font) d'inscrire leurs enfants dans l'une des écoles européennes. Celles-ci dispensent un enseignement primaire et secondaire complet dans les 20 langues de l'UE donnant accès à l'université. Elles accordent une attention particu-

lière à l'apprentissage des langues. Le *baccalauréat* européen permet d'accéder à toutes les universités de l'UE et à de nombreuses universités en dehors de ses frontières.

Depuis 2004, la Commission a introduit une série de réformes importantes destinées à améliorer son efficacité et à réduire les frais administratifs. La principale innovation réside dans une structure de carrière plus fondée sur le mérite pour son personnel, qui doit être mise en place d'ici à 2006. Ce changement offrira aux fonctionnaires non universitaires de plus grandes chances (y compris de formations spéciales) d'accéder à des fonctions administratives s'ils font preuve des compétences requises. Les administrateurs bénéficieront quant à eux de critères de promotion plus clairs pour les postes plus élevés.

La distinction entre les grades B et C parmi les non-universitaires est en train de disparaître, tandis que le grade D sera progressivement supprimé, les fonctions exercées par ces membres du personnel étant confiées à des sous-traitants.

Les salaires de départ

Dans le cadre de la nouvelle structure de carrière, un secrétaire non universitaire disposant d'au moins trois ans d'expérience gagnera au départ 2 341 euros par mois comme salaire de base. Un administrateur universitaire avec la même expérience de trois ans pourra prétendre à un salaire de base d'au moins 3 837 euros par mois en rejoignant la Commission. Dans les deux cas, ces montants peuvent voir assortir de primes pouvant représenter plus de 16 % du salaire de base, duquel il convient toutefois de déduire les impôts et l'assurance-maladie.

Fournir les outils nécessaires au travail



© Reporters

La Commission est actuellement en train de revoir ses pratiques de gestion en sous-traitant ses services non essentiels et en encourageant une plus grande mobilité professionnelle interne. Frans Rijpstra a pu en faire l'expérience.

Après avoir été cuisinier pendant 20 ans dans la marine néerlandaise, comment devient-on responsable du choix de l'équipement informatique des fonctionnaires de la Commission? Si étonnant qu'il soit, c'est l'itinéraire suivi par Frans Rijpstra. Entre-temps, il a travaillé pendant plus de 10 ans dans les cuisines de la Commission, ce qui lui a permis de venir vivre à plein temps dans le pays de sa femme, de son fils et de sa fille, de nationalité belge.

Lorsque la Commission a décidé, en 1999, de sous-traiter ses activités de restauration, elle a donné à Frans Rijpstra la possibilité de chercher un autre travail au sein de la Commission. À 49 ans, âge auquel il est souvent difficile de trouver un nouvel emploi, il a décroché le premier travail pour lequel il a posé sa candidature: un poste en apparence totalement différent de responsable des commandes d'équipement informatique (principalement des ordinateurs, des écrans et des imprimantes). «C'est le meilleur emploi que j'aie jamais eu. Je suis certain que je n'aurais jamais eu cette possibilité dans le secteur privé.»

Ses nouveaux chefs se sont rendu compte qu'il avait acquis l'expérience des commandes et des rapports avec des fournisseurs extérieurs dans son emploi précédent et qu'il maîtrisait les principales langues nécessaires pour traiter avec eux: le français, le néerlandais et l'anglais. Il s'intéressait également à l'informatique, à titre personnel, depuis très longtemps. Il a rapidement pu poser ses marques: «Tout le monde a voulu un écran plat dès qu'ils sont sortis sur le marché, mais tous n'y ont évidemment pas eu droit. Je passe beaucoup de temps à déterminer les besoins réels des membres du personnel.»

«C'est vraiment un métier de rêve. J'ai des contacts avec des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la Commission, j'ai des responsabilités, le travail n'est jamais le même et l'ambiance avec les collègues est excellente. De plus, j'ai l'impression de participer à la construction de l'Europe en aidant les fonctionnaires à mieux faire leur travail.»

Frans Rijpstra

NÉ
en 1954 à Hilversum,
Pays-Bas
FONCTION:
responsable des commandes
d'équipement informatique
pour le personnel

Le budget

L'une des missions de la Commission consiste à gérer le budget de l'Union européenne, qui est actuellement d'environ 115 milliards d'euros par an. Ce montant représente à peine un pour cent du produit national brut (PNB) combiné de l'ensemble des pays de l'UE, soit environ 250 euros par citoyen de l'Union. Il s'agit toutefois d'un chiffre moyen, car les pays moins favorisés paient une contribution au budget européen moins élevée que les pays riches.

Les postes budgétaires les plus importants sont l'agriculture et l'aide aux régions de l'Union en retard de développement. Ces deux domaines représentent ensemble presque 80 % du budget de l'année 2005. En revanche, les frais administratifs de la gestion de l'UE sont modérés: à peine plus de 5 % des dépenses européennes.

Le reste du budget est consacré à d'autres politiques, principalement au transport et à l'énergie, à la recherche, à l'éducation et à la culture, à la justice et aux affaires intérieures. L'aide technique et financière aux pays nécessiteux de par le monde représente également un poste de dépenses important.

La Commission élabore le budget chaque année en tenant compte d'un plafond global défini par les gouvernements de l'Union. Ce sont également les gouvernements des États membres et le Parlement européen qui sont chargés d'approuver le budget chaque année.

La Commission n'est pas libre de gérer le budget comme bon lui semble. Le Parlement et les gouvernements des États de l'Union exigent qu'elle fasse preuve de transparence et de responsabilité à toutes les étapes. À la fin de chaque exercice budgétaire, la Commission est tenue de présenter ses comptes au Parlement européen pour approbation.

Investir dans la solidarité et l'innovation



© Reporters

Une partie du budget de l'Union européenne est consacrée à la promotion de l'innovation et à la mise en œuvre d'une économie européenne plus compétitive. Giorgio Clarotti a travaillé dans deux domaines essentiels à cet égard: la recherche, qui favorise la compétitivité, et la politique sociale, qui aide les citoyens européens à bénéficier du changement.

Giorgio Clarotti est un fonctionnaire de la Commission de la deuxième génération: «Comme Obélix, je suis tombé dans la marmite de potion quand j'étais petit», déclare-t-il, même s'il a d'abord commencé sa carrière en tant que chercheur en sciences biomédicales, estimant que cela correspondait mieux à son désir de contribuer au changement et à l'innovation.

À 29 ans, Giorgio Clarotti a rejoint la Commission et s'est vu chargé de gérer son budget de recherche biomédicale d'un montant de 60 millions d'euros. Lui qui avait fait directement l'expérience du manque de ressources des chercheurs européens par rapport aux Américains ou aux Japonais était alors «en mesure d'aider une centaine de Giorgio».

Il a ensuite été chargé d'un programme de recherche pour les petites et moyennes entreprises (PME). «Les PME ont tendance à considérer que la Commission entrave leur développement, mais nos programmes ont montré que nous pouvions au contraire

leur offrir de réelles chances de développement.»

Après dix années à la Commission, il est passé au service chargé de l'emploi et des affaires sociales, où il a pris la direction de l'unité de communication. «Selon moi, ce domaine représente le plus grand défi de l'UE: il s'agit de créer une économie innovante et dynamique dans une société vieillissante. Le modèle européen repose sur la solidarité. Les politiques sociales constituent un facteur de productivité donnant ses chances à chaque citoyen et garantissant que personne ne reste à la traîne du changement. Le Fonds social européen joue un rôle capital en exécutant le changement et veille à ce que même les acteurs les moins compétitifs en tirent profit.»

Entre-temps, le défi consistant à tenir les rythmes américain et japonais en matière de recherche et développement est toujours d'actualité. Au début de 2005, Giorgio Clarotti est ainsi revenu à ce secteur d'activité, où il se charge cette fois de promouvoir une plus grande coopération entre les ministères nationaux et les organismes qui financent la recherche publique, afin d'exploiter les économies d'échelle.

Giorgio Clarotti

NÉ en 1963 à Turin, Italie
FONCTION: chargé de promouvoir la coopération entre les programmes nationaux de recherche dans les sciences de la vie

Votre voix à Bruxelles

La Commission prend de nombreuses décisions qui affectent directement la vie de ses citoyens, ainsi que des sociétés et des organisations pour lesquelles ils travaillent. Elle s'efforce dès lors d'être aussi ouverte et responsable que possible, en permettant aux citoyens d'obtenir des informations sur les sujets qui les concernent. Lors de l'élaboration d'un texte législatif, la Commission consulte également largement des représentants du monde des affaires, d'organisations de consommateurs et d'autres instances. Leur expertise est très précieuse, car elle permet à la Commission d'élaborer des textes équilibrés qui tiennent compte des intérêts de toutes les parties prenantes. Elle peut ainsi remplir sa mission qui consiste à refléter l'intérêt commun européen lors de l'élaboration des textes législatifs de l'UE.

Par l'intermédiaire du site internet interactif de la Commission, *Votre point de vue sur l'Europe*, à l'adresse <http://europa.eu.int/yourvoice>, les citoyens peuvent jouer individuellement un rôle actif dans le processus politique. Le site permet en effet à chacun de faire part de ses commentaires et expériences et de participer à des forums de consultation politique.

Les citoyens peuvent également accéder à l'ensemble des publications offi-

cielles, ainsi qu'à des documents internes. Plus de 2,1 millions de documents sont ainsi disponibles sur le site internet de l'UE. Toute personne a le droit de demander accès à un document non publié, quel que soit son statut professionnel et sans devoir se justifier. L'accès ne pourra être refusé qu'aux informations de nature personnelle ou susceptibles de compromettre des intérêts commerciaux légitimes.

Vous pouvez en outre écrire, téléphoner ou envoyer un fax ou un courrier électronique à la Commission dans n'importe laquelle des 20 langues officielles de l'UE. Elle est obligée de vous répondre dans la même langue dans un délai de 15 jours.

La manière la plus simple d'obtenir des informations sur la Commission est de téléphoner ou d'envoyer un courrier électronique à Europe *Direct* (<http://europa.eu.int/europedirect>). Ce service sur mesure apporte des réponses pratiques aux questions que vous vous posez sur la Commission. Il peut également vous aider à obtenir des conseils juridiques.

Vous transmettre les informations



© Reporters

Le dialogue de la Commission avec les citoyens prend de nombreuses formes. La Commission consulte très largement, mais fournit également des informations conviviales sur les politiques essentielles, sous forme de documents imprimés et sur l'internet. Valerie O'Brien rencontre chaque jour des citoyens à la recherche de renseignements sur l'environnement.

Valerie O'Brien et son mari ont quitté Dublin pour Bruxelles en 1990, lorsque ce dernier a obtenu un emploi au Parlement européen. Cinq ans plus tard, elle est entrée à la Commission, après avoir travaillé dans un cabinet international d'experts-comptables.

Engagée au départ comme secrétaire dans le service chargé des transports, elle a ensuite cherché une fonction lui offrant plus de contacts, une plus grande indépendance et des responsabilités directes. «La Commission offre de bonnes possibilités de ce point de vue. Si les chefs d'unité détectent un potentiel, ils s'efforcent de l'utiliser.»

Valerie O'Brien a découvert la fonction qu'elle recherchait au centre d'information du service chargé de l'environnement. «Je m'occupe de la production de nos publications, ce qui

m'amène à être en rapport avec des fournisseurs extérieurs. Je me charge également de répondre aux demandes de publications du grand public.»

«Nos publications ne sont pas techniques. Elles visent à expliquer la politique environnementale en des termes accessibles, notamment dans des séries conçues pour les étudiants. Je dois en outre veiller à ce que les demandes par courrier électronique reçoivent bien une réponse dans la limite de 15 jours ouvrables que la Commission s'est elle-même fixée. Ce n'est pas toujours facile, car nous recevons des centaines de demandes, qui sont parfois très techniques.»

L'après-midi, la bibliothèque du centre est ouverte au public. «Nous accueillons des visiteurs de toute l'Europe. Chaque journée est donc différente, car on ne sait jamais qui va se présenter ou ce que les visiteurs recherchent. Bien souvent, les renseignements sont disponibles sur l'internet, mais le public ne sait pas toujours où chercher ni comment mener des recherches efficaces, de sorte qu'il se retrouve avec une quantité d'informations inutiles. J'aime beaucoup aider les gens à trouver exactement ce dont ils ont besoin.»

Valerie O'Brien

NÉE

en 1965 à Dublin, Irlande

FONCTION:

bibliothécaire/éditrice

Les mécanismes de contrôle

Le fonctionnement de l'Union européenne prévoit des mécanismes de contrôle à toutes les étapes. La Cour européenne de justice contrôle l'action de la Commission et des autres institutions de l'UE. La Commission peut également traduire les États membres devant la Cour si ceux-ci ne mettent pas correctement en œuvre la législation de l'UE ou s'ils enfreignent les règles communautaires.

La Commission elle-même est responsable devant les citoyens européens, par l'intermédiaire du Parlement européen, qui peut démettre collectivement les 25 commissaires en votant une motion de censure. Elle est également responsable devant les gouvernements des États membres, par l'intermédiaire du Conseil. Dans le processus législatif, les propositions sont élaborées par la Commission, mais ce sont le Conseil et le Parlement qui en débattent, y proposent des amendements et finissent par les adopter ou les rejeter. Le dialogue entre les trois institutions est donc permanent.

Les citoyens et les entreprises qui s'estiment lésés par les décisions de la Commission peuvent saisir la Cour de justice. Les individus et les petites entreprises peuvent également s'adresser au Médiateur européen, dont la mission est de préserver les droits des citoyens et de mettre un terme à tout abus de pouvoir ou à toute mauvaise administration de la Commission ou d'autres institutions et d'y remédier. Le site internet du Médiateur est accessible à l'adresse <http://www.euro-ombudsman.eu.int>.

Les dépenses de la Commission font l'objet de contrôles externes et internes. Le contrôle externe est exercé par la Cour des comptes européenne, une institution indépendante de l'UE, dont le siège est situé à Luxembourg. Au sein de la Commission, le service d'audit interne vérifie les procédures financières de la Commission afin de s'assurer de la bonne utilisation des deniers publics et de l'absence de déclarations frauduleuses.

Veiller à la sécurité alimentaire



© Reporters

Pour garantir la sécurité de notre alimentation quelle qu'en soit la provenance, l'Union européenne s'est dotée d'une série commune de normes strictes. La Polonaise Dorota Lewczuk-Bianco est une juriste chargée de veiller au respect de ces normes.

Dorota Lewczuk-Bianco est arrivée à la Commission en 2003, après avoir accompli ses études au Collège d'Europe de Natolin (en Pologne) et après avoir travaillé au ministère polonais des affaires européennes. Dès son arrivée à Bruxelles avec son mari italien (rencontré lors d'un séjour d'études à Milan), elle a été chargée d'adapter la législation alimentaire polonaise aux exigences de l'adhésion à l'UE.

Elle travaille maintenant pour le service chargé de la protection des consommateurs, de la santé publique, de la sécurité alimentaire et du bien-être animal. Sa mission consiste à vérifier si les règles de sécurité alimentaire adoptées par le Conseil des ministres sont bien transposées dans la législation alimentaire nationale et appliquées correctement. La Commission peut traduire des États membres devant la Cour de justice en cas d'infraction.

«Il est important de disposer de règles européennes communes et de savoir que notre alimentation répond à certains critères. Par exemple, il est impossible d'admettre un certain niveau de résidus de pesticides dans un pays, un autre dans un deuxième et encore un niveau différent pour les importations. Dans un marché unique, la collaboration de tous est essentielle. D'un point de vue personnel, j'aime beaucoup travailler pour l'ensemble de la société, dans un secteur qui touche à notre vie quotidienne.»

Dorota Lewczuk-Bianco s'occupe également des plaintes du grand public. «Tout citoyen a le droit de déposer plainte à la Commission et nous enregistrons souvent, particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire et le bien-être animal. Toutes les plaintes font l'objet d'un suivi.»

Son travail ne se limite toutefois pas à surveiller l'application des règles existantes. «La Commission vise en permanence à améliorer la législation: nous nous efforçons donc de simplifier la législation en matière de sécurité alimentaire, pour la rendre plus compréhensible pour les citoyens et le secteur alimentaire.»

Dorota Lewczuk-Bianco

NÉE
en 1969 à Varsovie,
Pologne
FONCTION:
chargée de contrôler
le respect des règles de
l'UE en matière de sécurité
alimentaire



Les langues

Notre langue fait partie de notre identité: elle constitue l'une des manifestations les plus évidentes de notre nationalité, de notre culture et de nos traditions. Tout en cherchant à favoriser l'intégration de ses États membres, l'UE s'efforce de promouvoir activement la diversité linguistique des peuples d'Europe.

C'est dans cet esprit que la Commission finance des programmes européens permettant à ses citoyens, en particulier les jeunes, d'apprendre d'autres langues européennes, pour des raisons de mobilité professionnelle et personnelle et afin de renforcer les contacts interculturels et la compréhension mutuelle. L'objectif affiché de ces programmes est de faire en sorte que le plus grand nombre possible de citoyens de l'UE maîtrise deux langues en plus de leur langue maternelle.

Les langues et la communication constituent des priorités essentielles pour la Commission et les autres institutions. Un principe de base veut que tous les citoyens puissent accéder à l'ensemble des documents de l'UE dans la langue officielle de leur pays.

Ils ont également le droit d'écrire à la Commission et de recevoir une réponse dans cette même langue. Il s'agit de l'un des nombreux moyens mis en œuvre par l'UE pour garantir l'absence de discrimination entre les citoyens des grands pays et ceux des autres pays, même très petits.

Au total, les 25 États membres comptent 20 langues officielles de l'Union: l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

Comme les membres de son personnel proviennent de tous les États membres, la Commission compte dans ses rangs des locuteurs natifs de toutes les langues officielles (et même d'autres). Toutefois, il est impossible de maîtriser plus de quelques langues étrangères, de sorte que, pour son fonctionnement interne, la Commission ne retient souvent que trois langues de travail: l'allemand, l'anglais et le français. Les projets de textes législatifs sont ainsi généralement d'abord rédigés dans l'une de ces langues.

Faire en sorte que tout le monde se comprenne



© Reporters

Les représentants des gouvernements et les experts qui travaillent sur de nouveaux textes législatifs qui s'appliqueront dans toute l'Union européenne doivent être capables de lire ces textes et d'en discuter dans leur langue maternelle. La Commission ne pourrait dès lors pas fonctionner sans traducteurs pour les textes écrits et sans interprètes pour les discussions en direct. Marta Sanz Fernández est interprète à la Commission.

«Nous interprétons dans tous les domaines imaginables. Parfois, les débats sont tellement techniques que je dois d'abord apprendre la terminologie dans ma langue (l'espagnol) avant de l'apprendre dans les autres langues. Et puis, quand les Espagnols utilisent des métaphores de corrida, il n'est pas toujours facile de trouver un équivalent dans une autre langue. Lorsque vous interprétez pour quelqu'un et que vous le voyez se lever pour prendre la parole en étant certain d'avoir totalement compris ce que les orateurs précédents disaient dans une autre langue, cela procure une grande satisfaction.»

Marta Sanz Fernández travaille en espagnol, français, italien et portugais, mais (fait inhabituel) pas en anglais. «Au départ, je n'aurais jamais pensé pouvoir devenir interprète à l'UE, car je croyais que l'anglais était indispensable. Je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas en aidant une collègue du ministère de la

défense à Madrid à remplir son acte de candidature.»

«J'ai également pu constater que la Commission appliquait vraiment l'égalité des chances en tant qu'employeur. J'étais enceinte de sept mois lors de mon entretien et je m'attendais qu'ils me demandent d'entrer en fonction après la naissance du bébé, mais ils m'ont dit "Félicitations, vous êtes engagée" avant de m'envoyer en congé de maternité un mois plus tard.»

Son installation à Bruxelles lui a permis de faire profiter ses quatre enfants de l'expérience de la vie à l'étranger, elle qui avait passé une partie de son enfance au Maroc. L'expatriation a été moins facile pour son mari, qui «a dû quitter son entreprise et son groupe de rock à Madrid, mais qui s'est trouvé une activité sur mesure en dirigeant une association pour la communauté de langue espagnole. Il s'occupe de toute une série d'activités, comme l'organisation d'événements sociaux ou le recensement de médecins parlant l'espagnol à Bruxelles.»

Marta Sanz Fernández

NÉE

en 1966 à Madrid, Espagne

FONCTION:

interprète espagnole

À votre service

À la fois indépendante et responsable, la Commission a été instituée par les gouvernements des États membres de l'UE afin d'agir dans l'intérêt global de toute l'Europe, au-delà des intérêts nationaux d'un pays ou d'un groupe de pays membres. Son personnel ne constitue pas une armée de bureaucrates anonymes, mais rassemble des citoyens ordinaires qui partagent un engagement commun pour l'avenir de l'Union.

Le monde change et l'Europe également. De nouveaux pays de l'UE adopteront la monnaie unique et de nouveaux défis nous attendent, notamment en matière de politique étrangère, de sécurité, de défense et de justice. L'Union européenne et le rôle de la Commission sont donc appelés à évoluer.

Les modalités de cette évolution dépendront en partie des citoyens européens. Quelle qu'elle soit, votre vision de l'avenir de l'Europe est importante pour la Commission. En suivant les procédures décrites dans cette brochure, vous avez la possibilité de vous faire entendre. Il nous incombe à tous de contribuer à construire l'Europe dans laquelle nous voulons vivre.

Pour plus d'informations



Vous trouverez des informations générales sur la Commission européenne et les autres institutions de l'Union européenne sur le site internet de l'UE, accessible via le serveur Europa à l'adresse <http://europa.eu.int>. Ce site recense les dernières informations et les clés pour comprendre le fonctionnement de l'UE, ses activités en cours, ses futures priorités et de nombreuses autres données utiles.

Pour savoir comment trouver un emploi à la Commission, consultez le site <http://europa.eu.int/epso>.

Commission européenne

Au service des citoyens européens

Ce que la Commission européenne fait pour vous

Série *L'Europe en mouvement*

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2006 — 22 p. — 16,2 x 22,9 cm

ISBN 92-894-9485-9

Au cœur même de l'Union européenne, la Commission européenne est un organe doté d'une combinaison unique de pouvoirs législatifs et exécutifs. Elle mène les politiques européennes dans des domaines aussi variés que le commerce, l'environnement et la pêche. Elle gère également le budget annuel européen d'environ 115 milliards d'euros.

Avec ses 25 000 membres du personnel venus des quatre coins de l'UE, la Commission travaille en étroite collaboration avec le Parlement européen et les gouvernements nationaux, afin de diriger l'Union dans l'intérêt commun de ses 455 millions de citoyens. Sa mission consiste à répondre chaque jour concrètement au désir de paix, de liberté et de prospérité de ces citoyens. Comment fait-elle? Qui sont celles et ceux qui y travaillent? Quelles sont leurs fonctions? Le but de cette brochure est de vous le faire découvrir.

Pour en savoir plus sur l'Union européenne



Des informations dans toutes les langues de l'Union européenne peuvent être obtenues sur l'internet via le serveur Europa: <http://europa.eu.int>



Des centaines de centres d'information locaux sont répartis dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous en consultant le site internet: http://europa.eu.int/comm/relays/index_fr.htm



EUROPE DIRECT est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne que vous pouvez joindre par le numéro gratuit: **00 800 6 7 8 9 10 11** [à partir de pays non-UE par le numéro payant (32-2) 299 96 96] ou par courrier électronique via <http://europa.eu.int/europedirect>

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez vous adresser aux:

REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Représentation en France

288, boulevard Saint-Germain
F-75007 Paris

Internet: <http://www.europa.eu.int/france>
<http://www.info-europe.fr>

Représentation à Marseille

CMCI

2, rue Henri-Barbusse
F-13241 Marseille Cedex 01

Tél. (33) 491 91 46 00

Fax (33) 491 90 98 07

Internet: <http://europa.eu.int/france/marseille/index.htm>

Représentation en Belgique

Rue Archimède 73

B-1000 Bruxelles

Tél. (32-2) 295 38 44

Fax (32-2) 295 01 66

E-mail: represent-bel@cec.eu.int

Internet: <http://www.europa.eu.int/comm/represent/be/>

Représentation au Luxembourg

Bâtiment Jean Monnet

Rue Alcide De Gasperi

L-2920 Luxembourg

Tél. (352) 43 01-34925

Fax (352) 43 01-34433

E-mail: BURLUX@cec.eu.int

Internet: <http://www.europa.eu.int/luxembourg>

BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

Bureau pour la France

288, boulevard Saint-Germain
F-75007 Paris

Tél. (33) 140 63 40 00

Fax (33) 145 51 52 53

Minitel: 3615-3616 EUROPE

E-mail: EPParis@europarl.eu.int

Internet: <http://www.europarl.eu.int/paris>

Antenne de Strasbourg

1, avenue du Président-Robert-Schuman
BP 1024 F

F-67070 Strasbourg Cedex

Tél. (33) 388 17 40 01

Fax (33) 388 17 51 84

E-mail: epstrasbourg@europarl.eu.int

Internet: <http://www.europarl.eu.int/>

Antenne de Marseille

2, rue Henri-Barbusse

F-13241 Marseille

Tél. (33) 491 91 46 00

Fax (33) 491 90 95 03

E-mail: epmarseille@europarl.eu.int

Internet: <http://www.europarl.eu.int/marseille>

Bureau pour la Belgique

Rue Wiertz 60

B-1047 Bruxelles

Tél. (32-2) 284 20 05

Fax (32-2) 230 75 55

E-mail: epbrussels@europarl.eu.int

Internet: <http://www.europarl.eu.int/brussels>

Bureau pour le Luxembourg

Bâtiment Robert Schuman

Place de l'Europe

L-2929 Luxembourg

Tél. (352) 43 00-22597

Fax (352) 43 00-22457

E-mail: EPLuxembourg@europarl.eu.int

Internet: <http://www.europarl.eu.int>

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission existent dans d'autres pays du monde.

FR

NA-67-05-694-FRC

Au cœur même de l'Union européenne, la Commission européenne est un organe doté d'une combinaison unique de pouvoirs législatifs et exécutifs. Elle mène les politiques européennes dans des domaines aussi variés que le commerce, l'environnement et la pêche. Elle gère également le budget annuel européen d'environ 115 milliards d'euros.



Avec ses 25 000 membres du personnel venus des quatre coins de l'UE, la Commission travaille en étroite collaboration avec le Parlement européen et les gouvernements nationaux, afin de diriger l'Union dans l'intérêt commun de ses 455 millions de citoyens. Sa mission consiste à répondre chaque jour concrètement au désir de paix, de liberté et de prospérité de ces citoyens. Comment fait-elle? Qui sont celles et ceux qui y travaillent? Quelles sont leurs fonctions? Le but de cette brochure est de vous le faire découvrir.



ISSN 1022-8225



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-894-9485-9

